POUR LA RÉGULARISATION DE BORIS !

Boris est lycéen au lycée Henri Dunant. Jeune majeur, il rencontre aujourd'hui des difficultés pour obtenir son titre de séjour. La préfecture du Maine-et-Loire refuse pour le moment de lui délivrer un titre, sous prétexte qu'il est entré irrégulièrement sur le territoire alors qu'il était mineur, et que pour eux, son dossier ne présente aucun aspect « exceptionnel » qui permettrait une régularisation.

Boris est inscrit en CAP, il a réussi ses examens malgré tous les obstacles. Il est apprécié par son entourage et surtout, **il a déjà commencé à construire sa vie ici !** Au lieu de le régulariser, la préfecture choisit de stigmatiser sa situation, perturbant son cursus scolaire, et laissant Boris dans l'incertitude la plus totale !

- Parce que nous refusons la stigmatisation et la criminalisation des migrant-e-s, en situation régulière ou non ;
- Parce que nous nous opposons aux expulsions ;
- Parce que nous pensons que réussir son parcours scolaire constitue en soi un aspect « exceptionnel » ;

Nous demandons la régularisation immédiate de Boris, afin qu'il puisse continuer normalement ses études et sa vie en France !

RASSEMBLEMENT MERCREDI 4 AVRIL 17H30 DEVANT LA PREFECTURE (place M. DEBRE)

NOM	PRENOM	ADRESSE	PROFESSION / ACTIVITE	SIGNATURE

Pour renvoyer ces pétitions : « RUSF Angers » chez « Soleils 49 », 79 Avenue Winston Churchill 49000 Angers